



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

FlyMe2 – Conception et conseil personnalisé en voyages

Article 1 – Identification du professionnel

Marc JEAN, entrepreneur individuel, exerçant sous le nom commercial FlyMe2.

SIREN : 932 094 048

SIRET : 932 094 048 00026

Adresse du siège (domiciliation) : 229 Rue Saint-Honoré, 75001 Paris. Aucun accueil du public à cette adresse : conseil sur rendez-vous, en visio ou par téléphone.

Site internet : <https://flyme2.fr>

E-mail : contact@flyme2.fr

FlyMe2 exerce une activité de conception et de conseil personnalisé en voyages.

Article 2 – Objet des présentes CGV

Les présentes Conditions Générales de Vente définissent les conditions dans lesquelles FlyMe2 fournit au client des prestations de conception, de recherche, de conseil et d'élaboration de programmes de voyage personnalisés.

Elles s'appliquent aux prestations commandées par des clients consommateurs, sous réserve des dispositions impératives applicables.

Article 3 – Nature de la prestation FlyMe2

FlyMe2 accompagne le client dans la conception de son projet de voyage et peut notamment :

- recueillir les besoins, contraintes, préférences et budget du client ;
- rechercher et sélectionner des informations et des prestations touristiques correspondant au projet ;
- proposer des destinations, itinéraires, hébergements, activités, transports ou autres éléments utiles au voyage ;
- élaborer un programme de voyage personnalisé ;
- fournir un document de synthèse ou un carnet de voyage comportant, le cas échéant, des liens vers les prestataires concernés.

FlyMe2 fournit une prestation de conception et de conseil. Les prestations touristiques éventuellement identifiées, recommandées ou présentées dans le programme ne sont pas vendues par FlyMe2.

Article 4 – Réservation et paiement des prestations touristiques

Le client effectue directement, en son nom et pour son propre compte, les réservations et paiements des prestations touristiques auprès des prestataires concernés.

FlyMe2 n'encaisse pas le prix des billets d'avion, hébergements, activités, transports ou autres prestations touristiques réservées par le client auprès de ces prestataires.

Le contrat relatif à chaque prestation touristique est conclu directement entre le client et le prestataire concerné. Les conditions de vente, d'annulation, de modification et de remboursement applicables à ces prestations sont celles du prestataire concerné.

Article 5 – Proposition et commande de la prestation FlyMe2

Après échange avec le client, FlyMe2 peut établir une proposition chiffrée précisant la prestation de conception et de conseil proposée ainsi que les honoraires correspondants.

La commande est considérée comme acceptée après validation expresse du client et règlement selon les modalités indiquées dans la proposition chiffrée.

Le lancement des recherches et de la conception peut être conditionné au paiement préalable des honoraires convenus.

Article 6 – Informations communiquées par le client

Le client s'engage à communiquer à FlyMe2 les informations nécessaires à la conception de son programme : dates, destination, nombre de voyageurs, budget, préférences, contraintes, besoins particuliers et toute autre information utile.

Le client est responsable de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations transmises. Toute information incomplète ou erronée peut avoir une incidence sur la pertinence du programme proposé.

Article 7 – Élaboration du programme personnalisé

FlyMe2 élabore le programme sur la base des informations communiquées par le client et des recherches effectuées au moment de la conception.

Les disponibilités, tarifs, horaires, conditions d'accès et conditions commerciales des prestataires peuvent évoluer entre la conception du programme et la réservation effective. Les informations fournies par FlyMe2 constituent donc des éléments d'aide à la préparation du voyage et doivent être vérifiées par le client au moment de sa réservation auprès du prestataire concerné.

Sauf prestation complémentaire expressément prévue, les modifications substantielles demandées après validation du programme peuvent faire l'objet d'une nouvelle facturation.

Article 8 – Relations avec les prestataires

FlyMe2 peut fournir au client des références, informations et liens permettant d'identifier des prestataires ou des prestations correspondant à son projet.

Le choix final du prestataire et la conclusion du contrat relatif à la prestation touristique appartiennent au client.

FlyMe2 n'est pas partie aux contrats conclus entre le client et les prestataires touristiques et ne peut modifier leurs conditions contractuelles.

Article 9 – Assistance

Lorsque cela est prévu dans la prestation commandée, FlyMe2 peut apporter une assistance au client dans la compréhension des informations liées à son programme.

Cette assistance ne constitue pas une prise en charge de la réservation, du paiement ou de l'exécution des prestations touristiques par FlyMe2, sauf accord écrit distinct prévoyant expressément une autre prestation.

Article 10 – Responsabilité

FlyMe2 est responsable de la bonne exécution de sa propre prestation de conception et de conseil, dans les limites prévues par la réglementation applicable.

FlyMe2 ne peut être tenue responsable de l'exécution, de la modification, de l'annulation, du retard, de la défaillance ou des conditions d'une prestation touristique conclue directement entre le client et un prestataire tiers.

Le client demeure responsable de ses décisions de réservation et de la vérification des conditions applicables auprès des prestataires concernés.

Aucune clause des présentes CGV n'a pour objet d'exclure ou de limiter les droits dont le consommateur bénéficie en vertu des dispositions impératives applicables.

Article 11 – Prix et modalités de paiement

Les honoraires de FlyMe2 sont indiqués dans la proposition chiffrée adressée au client. Ils correspondent à la prestation de conception et de conseil fournie par FlyMe2 et ne comprennent pas le prix des prestations touristiques réservées directement par le client.

Les modalités et échéances de paiement sont précisées dans la proposition chiffrée.

Sauf indication contraire, les honoraires sont dus indépendamment des décisions ultérieures du client de réserver ou non les prestations touristiques proposées.

Article 12 – Droit de rétractation

Lorsque la commande est conclue à distance avec un consommateur, celui-ci bénéficie en principe d'un délai légal de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation, sauf exception prévue par la réglementation.

Lorsque le client demande expressément que l'exécution de la prestation commence avant la fin du délai de rétractation, FlyMe2 recueille l'accord et les demandes nécessaires conformément aux dispositions légales applicables.

Lorsque la prestation a été pleinement exécutée avant la fin du délai de rétractation avec l'accord exprès du consommateur et sa renonciation expresse à son droit de rétractation, ce droit peut ne plus pouvoir être exercé, dans les conditions prévues par la loi.

Un formulaire type de rétractation peut être remis au client lorsque la réglementation l'exige.

Article 13 – Réclamations

Toute réclamation relative à la prestation fournie par FlyMe2 doit être adressée en priorité par écrit à contact@flyme2.fr.

FlyMe2 s'efforce de traiter les réclamations dans les meilleurs délais et de rechercher une solution amiable.

Les réclamations relatives à une prestation touristique réservée directement auprès d'un prestataire doivent également être adressées au prestataire concerné selon ses propres conditions.

Article 14 – Médiation de la consommation

FlyMe2 a désigné SAS Médiation Solution en qualité de médiateur de la consommation.

SAS Médiation Solution
222 chemin de la Bergerie
01800 Saint Jean de Niost
Tél. : 04 82 53 93 06

Site internet : <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>

Adhésion enregistrée sous le numéro 19566/VM/2609 le 18/09/2026.

En cas de litige, le consommateur doit avoir préalablement adressé une réclamation écrite à FlyMe2. Si cette réclamation n'a pas permis de résoudre le litige et que les conditions légales de recevabilité sont réunies, le consommateur peut saisir gratuitement le médiateur de la consommation désigné ci-dessus.

La médiation de la consommation est gratuite pour le consommateur.

Article 15 – Données personnelles

FlyMe2 traite les données personnelles nécessaires à la gestion des demandes, commandes, paiements, échanges et prestations de conception de voyages.

Les données sont traitées conformément à la réglementation applicable, notamment au Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Les informations relatives aux finalités, bases légales, durées de conservation et droits des personnes sont précisées dans la politique de confidentialité accessible sur le site flyme2.fr.

Article 16 – Propriété intellectuelle

Les programmes, itinéraires, documents, carnets de voyage, textes, présentations et autres contenus élaborés spécifiquement par FlyMe2 restent protégés par les règles relatives à la propriété intellectuelle.

Sauf accord contraire, les contenus remis au client sont destinés à son usage personnel dans le cadre du voyage commandé. Toute reproduction, diffusion, revente ou utilisation commerciale sans autorisation préalable de FlyMe2 est interdite, sous réserve des droits légalement reconnus au client.

Article 17 – Modification des CGV

FlyMe2 peut modifier ses présentes Conditions Générales de Vente afin de tenir compte notamment des évolutions de son activité ou de la réglementation.

La version applicable à une commande est celle acceptée par le client au moment de la conclusion du contrat, sous réserve des dispositions impératives applicables.

Article 18 – Droit applicable et règlement des litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de différend, les parties sont invitées à rechercher en priorité une solution amiable.

Lorsque le client est un consommateur, aucune clause des présentes ne limite les règles de compétence juridictionnelle ou les droits dont il bénéficie en vertu des dispositions impératives applicables.

À défaut de résolution amiable, le litige pourra être soumis aux juridictions compétentes conformément aux règles légales applicables.